

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 2000112	Date d'inspection Le 25 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie au Bourgeonnet		Numéro de téléphone (506) 658-4600	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Renée LeBlanc		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

À l'arrivée de l'inspectrice, les groupes des bébés et des enfants de 2 ans étaient en train de prendre leur collation, soit à la table, soit dans des chaises hautes. Les éducatrices guidaient les enfants pendant le repas, utilisant entre autres la méthode de l'« avion » pour encourager l'alimentation. Le membre du personnel responsable de la préparation des repas est entré pour demander combien d'enfants étaient présents ce jour-là, et a aussi échangé avec les enfants de façon bienveillante.

Une fois la collation terminée, les éducatrices ont effectué le changement de couches dans la zone prévue à cet effet, en désinfectant les surfaces entre chaque enfant. Par la suite, elles ont appliqué de la crème solaire en portant des gants, puis mis les chapeaux aux enfants.

Les enfants du groupe des 2 ans ont été vus en train de montrer les photos de leurs familles affichées sur les murs. Les bébés ont été placés dans une poussette collective pour une sortie, pendant que les éducatrices chantaient la chanson de l'alphabet. Certains groupes de 2 ans sont sortis à l'extérieur pour jouer dans la cour. Les enfants ont joué avec des ballons, des brouettes, des jouets à bascule, et une éducatrice a fait des bulles avec eux. Une autre éducatrice chantait de façon interactive la chanson « Si tu as d'la joie au cœur » avec le groupe. Un groupe de 2 ans a fabriqué des bracelets avec des perles avant d'aller dehors.

Une fois tous les groupes de 2 ans à l'extérieur, de l'eau provenant du boyau extérieur a été ajoutée dans une table pour permettre une activité sensorielle et pour se rafraîchir. Certains enfants jouaient à la balle avec une éducatrice, d'autres utilisaient de la craie ou jouaient avec des blocs. Les bébés sont ensuite retournés à l'intérieur pour jouer avec des voitures et des animaux.

Tous les groupes sont ensuite retournés à l'intérieur pour le dîner. Les enfants ont lavé leurs mains, puis les éducatrices ont servi les repas, tout en répondant aux besoins individuels de chaque enfant et en les accompagnant durant le repas si nécessaire. Après le dîner, la routine de la sieste a été amorcée. Les enfants de 2 ans dormaient sur des matelas au sol, tandis que les bébés étaient placés dans des berceaux. Les couches ont été changées avant la sieste. Les éducatrices ont été observées en train de surveiller les enfants

Commentaires généraux

pendant leur sommeil et de les réconforter au besoin.

Les locaux comprenaient plusieurs coins d'activités dans chaque salle de groupe : coins lecture, coin créativité, coin jeu symbolique incluant des cuisines en jeu dramatique. Des jouets tels que voitures, animaux, blocs et poupées étaient disponibles. Plusieurs salles affichaient des « toiles d'intérêts » représentant les thèmes explorés par les enfants. Un rappel a été donné de continuer à documenter les activités planifiées avec les enfants et à les afficher à la hauteur des enfants pour favoriser leur autonomie. Chaque salle présentait également des éléments multiculturels dans sa décoration et sa planification.

Les dossiers du personnel et des enfants ont été vérifiés.

Le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par
Renée LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 juillet 2025

Date

original signé par
Line Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juillet 2025

Date